

L'AFDIT

est heureuse de vous faire part de la tenue de sa prochaine journée de conférence le vendredi 7 décembre 2018

à Aix-en-Provence

Le Droit face aux défis de la sécurité informatique

Hôtel de Maliverny 33 rue Emeric-David, Aix-en-Provence 9h - 18h

Organisé par :















Journée de l'AFDIT Présentation

La quatrième édition des journées du numérique de l'AFDIT sud-est sera consacrée au Droit face aux défis de la sécurité informatique.

Le RGPD qui était le sujet de l'édition précédente a été un nouveau et puissant révélateur de la question de plus en plus fondamentale et inquiétante de la sécurité informatique et de la nécessité d'y apporter aussi des réponses juridiques.

Le sujet ne concerne plus seulement les professionnels de l'informatique et il est tout aussi nécessaire d'améliorer sa situation technique que de connaitre quelles sont ses obligations en la matière et sur quels droits il est possible de s'appuyer pour se protéger ou se défendre.

C'est pourquoi en complément manifestations nombreuses abordent la pratique, l'AFDIT a choisi pour sa conférence annuelle dans la Métropole Aix-Marseille, d'étudier les juridiques de aspects la sécurité informatique et son rapport avec le droit. Comme chaque année cette journée s'adresse aussi bien aux universitaires qu'aux professions juridiques et monde de l'entreprise, de tous secteurs d'activités concernés par le sujet.

Pour leur permettre d'entendre, cette année à Aix-en- Provence, ceux qui ont rarement l'occasion de s'y exprimer.

Journée sous la direction de :

ANDRÉ MEILLASSOUX

Avocat Président de l'AFDIT



Valérie-Laure BENABOU

Professeur Directrice du master PINTA de l'Institut de Droit des Affaires





NICOLAS COURTIER

Avocat Membre du Conseil de l'AFDIT



Sept heures validées au titre de la formation continue des avocats

Journée produite et réalisée pour l'AFDIT par la Revue de Propriété Intellectuelle du Sud-est





9h00 Ouverture de la journée

André MEILLASSOUX

Avocat - ATM AVOCATS Président de l'AFDIT

Jean-Pierre RAYNE

Bâtonnier du barreau d'Aix-en-Provence

Yann ARNOUX-POLLAK

Bâtonnier élu du barreau de Marseille

MATIN

Le droit et les institutions face aux défis de la sécurité informatique

Sous la présidence d'André MEILLASSOUX & Valérie-laure BENABOU

9h30 L'ampleur et le coût des attaques informatiques en France, avec leurs conséquences pour l'activité des professions judiciaires

Philippe LAURIER

Économiste, chercheur à IRT SytemX, programme quantication financière du risque cyber financé par Airbus et l'ANSSI

10h00 Présentation et enjeu de la Directive NIS (Network Information Security)

Marc REES

Rédacteur en chef de Next INpact

10h30 La mise en oeuvre de la Directive NIS (Network Information Security)

Moise MOYAL

Délégué à la sécurité numérique de l'ANSSI pour la région PACA 11h15 Les risques de l'Intelligence Artificielle face au droit
Jean-Paul PINTE

Maître de conférences SIC Université Catholique de Lille

11h45 Les solutions apportées par les normes de l'AFNOR

Bruno HAMON

Gérant de MIRCA SARL, pour l'AFNOR

12h15 Déjeuner avec les intervenants (Réservation obligatoire)

11h00 Pause



APRES-MIDI

Les réponses juridiques et judiciaires face aux défis de la sécurité informatique

Sous la présidence d'André MEILLASSOUX & Nicolas COURTIER

14h00 La notification des failles de sécurité

Blandine POIDEVIN

Avocat associé, cabinet Jurisexpert, spécialiste des Technologies de l'Information et de la Communication, Intervenante à l'Université de Lille 2

14h40 Le droit pénal à l'épreuve des cyberattaques

Myriam QUEMENER

Avocat général près la cour d'appel de Paris, Magistrat référent pour la cybercriminalité, docteur en droit

15h15 L'impact du chiffrement informatique dans les enquêtes pénales

Jacques MARTINON

Magistrat à la Mission contre la Corruption et la Cybercriminalité (mi2C) Direction des Affaires Criminelles et des Grâces (DACG)

15h45 Pause

16h00 La confrontation du service juridique d'un hôpital public à la sécurité informatique

Anthony ROCHE

Responsable juridique, Hospices Civils de Lyon

16h30 Le DPO face à la sécurité informatique

Hugo RUGGIERI

Responsable juridique et DPO de Doctrine.fr

17h00 La réponse contractuelle : les chartes informatiques

France CHARRUYER

Avocat associé, cabinet ALTIJ, chargée d'enseignement à l'université Paris Dauphine

17h30 Synthèse

Mélanie CLEMENT-FONTAINE

Professeur de droit privé à l'UVSQ Université Paris-Saclay, Directrice du DANTE

18h00 Fin de la conférence

Inscription obligatoire avant le 6 décembre

Dans la limite des places disponibles



33 rue Emeric-David Hôtel de Maliverny AIX-EN-PROVENCE

déjeuner qui se tiendra à la

pour le brasserie

e tarif est de 120€ pour le colloque et de 60€.

réductions pour les réservations en avance sont

page d'inscription

accessibles sur la

"adresse https://tinyurl.com/inscriptions-2018

100 €: tarifs personnes morales (pour un

Jevenez membre de l'AFDIT!

Des

Garcons.

Deux

res

L'hôtel le Pigonnet est partenaire de la conférence



Des offres spécifiques vous seront proposées en contactant: commercial@hotelpigonnet.com

L'Office de Tourisme d'Aix en Provence a sélectionné une offre de chambres à des tarifs négociés dans les hôtels situés à proximité du lieu de la Conférence. Cette offre vous est proposée lusqu'au 6 novembre via son service dédié gratuit et sécurisé : https://tinyurl.com/aix-hotels

nôtels situés à proximité du lieu de la manifestation, ainsi que les tarifs négociés ne seront plus garantis. Pour toute information Au-delà du 6 novembre la disponibilité des complémentaire: hotelcongres@aixenprovencetourism.com

Jurisexpert

Informations



le lien https://tinyurl.com/inscriptions-2018 ou

via les sites de l'AFDIT ou de l'AFDIT SUD-EST

En cas d'impossibilité de payer par carte nous

contacter à l'adresse contact@rpise.fr)

Vous pouvez accéder à la page d'inscription par

uniquement en ligne via notre partenaire

www.helloasso.com

L'inscription au colloque se fait

En partenariat avec





35 € tarifs étudiants, enseignants, magistrats Bulletin

d'adhésion sur www.afdit.fr

'5 €: tarifs personnes physiques

représentant)











École des avocats

EDA SUD-EST

EXPERTISES DESCRIPTION OF THE PROPERTY OF THE





WhyDigita













